

## LE COLLOQUE JEANNE D'ARC

En la séance de son Bureau tenue le 3 novembre 1979, la *Société historique de Compiègne*, sur proposition de son Président, Louis Carolus-Barré, a décidé de célébrer par la tenue d'un *Colloque* scientifique, placé sous le patronage de Jeanne d'Arc, la commémoration du 550<sup>e</sup> anniversaire du siège et de la délivrance de Compiègne (20 mai-25 octobre 1430) : manifestation destinée à attester solennellement — comme il y a cinquante ans en 1930, lors des fêtes du cinquième centenaire (1) — la permanence et la fidélité du souvenir des Compiègnois envers la Pucelle qui leur témoigna une si touchante affection, et qui devait être faite prisonnière (on ne le sait que trop !) sous les murs de la ville, alors que, de façon audacieuse, voire téméraire, elle effectuait une « saillie » en vue précisément de déjouer le plan des Anglo-Bourguignons, visant à reprendre la ville, dont la conquête était pour eux capitale, car par sa position Compiègne tenait le passage de l'Oise, de même qu'Orléans, délivrée une année plus tôt, commandait le passage de la Loire.

Le projet de ce *Colloque* reçut aussitôt les encouragements et l'appui du maire M. Jean Legendre et de la municipalité de Compiègne, et bientôt en fut élaboré le programme, avec la présence assurée de savants (professeurs, archivistes, chercheurs) ayant accepté avec empressement de répondre à l'invitation qui leur était faite, en préparant des communications inédites, ajoutant encore à l'importante contribution apportée par les membres de la Société.

Ce sont les *Actes de ce Colloque* qui sont ici réunis et que l'on est heureux de présenter au public dans ce volume formant le tome XXVIII du *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, avec un frontispice représentant une vue cavalière de la ville, vers 1430, dû au talent de M. Jean Desmarest, Architecte honoraire du château de Compiègne, Premier vice-président de la Société.

---

(1) Organisées avec faste par le maire Fournier-Sarlovèze et qui donnèrent lieu à la publication par la *Société Historique de Compiègne* de : *Compiègne et Jeanne d'Arc*, par MM. J.-B. Mestre, C. Barré et A. Ponthieu, paru cette même année 1930.

Comme prévu, le *Colloque* déroula ses séances de travail dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, pendant deux journées, dont l'ouverture, le samedi 25 octobre 1980, coïncida avec la fête des Saints Crépin et Crépinien, c'est-à-dire très exactement le jour même où, 550 années plus tôt, après un siège de plus de six mois, Compiègne vécut les joies tant espérées de sa délivrance.

Journée inaugurale honorée de la présence de M. Pierre Marot, Membre de l'Institut, Directeur honoraire de l'École nationale des chartes, de MM. Bernard Larvaron et Jean Legendre, respectivement sous-préfet et maire de Compiègne.

Nombreuse et attentive, l'assistance entendit la communication de M. Christian Gut (2), Conservateur en chef aux Archives nationales et Professeur à l'École des Langues orientales, *Scènes de la vie journalière à Compiègne et dans ses environs d'après les lettres de rémission (1420-1436)*, puis celles de M. Louis Carolus-Barré, Conservateur en chef honoraire des Bibliothèques, Président de la Société, *Le siège et la délivrance de Compiègne, 24 mai-25 octobre 1430*, et de Mlle Carla Bozzolo, Docteur de l'Université de Turin, chargée de recherches au C.N.R.S., *Renaud de Fontaines, évêque de Soissons (1423†1442)*. Après une réception en la Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, de nombreux congressistes se retrouvèrent autour des tables garnies de l'Hôtel de France, et après ces moments d'agréable détente, les séances reprirent leur cours l'après-midi par l'audition des communications de MM. Pierre Deharveng, Professeur de Lettres honoraire au Lycée Pierre d'Ailly, *Le souvenir et le culte de Jeanne d'Arc à Compiègne*, Pierre Duparc, Professeur d'Histoire du droit à l'École des chartes, *Jeanne d'Arc controversée*, Philippe Contamine, Professeur à l'Université de Paris X (Nanterre), *L'attitude des princes français à l'égard de l'action et de la personne de la Pucelle*, puis de Mlle Andrée Durieux, sous-archiviste de la ville de Compiègne, *Les registres de comptes de la ville dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle*.

Après un dîner officiel grâce à l'aimable hospitalité du Général Mordacq, Commandant d'armes de la place de Compiègne (qu'il en soit remercié !), les congressistes se rendirent à l'église Saint-Jacques pour assister à un concert « Hommage à Jeanne d'Arc », fresque musicale pour orgue, cuivres, voix et cymbales (œuvres de Josquin des Prés,

---

(2) L'auteur n'avait pu honorer le Colloque de sa présence, ayant dû se rendre à l'étranger. Sa communication fut lue par M. Carolus-Barré.

Henry Purcell, Georges Moineau, Jean Mouret, Araujo, Jean Legros, César Franck, Tchaikowski, Franz Liszt, Anthony Holborne, Jean Langlais, avec textes poétiques de Charles Péguy, choisis par Véra Kouzmitchova, et interprétés par le Quintette de cuivres Jean-Baptiste Arban, François-Henri Houbart, organiste de la Madeleine à Paris, Véra Kouzmitchova, soprano, et Thierry Tavernier, timbalier.

Le lendemain, dimanche 26 octobre, toujours en présence de Messieurs Pierre Marot et Jean Legendre, on entendit la seconde communication de M. Carolus-Barré, *Deux capitaines italiens, compagnons de guerre de Jeanne d'Arc*, puis successivement celles de Mlle Brigitte Sibertin-Blanc, Conservateur des Bibliothèques et Archives de la Ville, secrétaire de la Société historique, *Le Fonds johannique de la Bibliothèque Alexandre Sorel*, et de M. François Callais, Professeur d'Histoire au Lycée Pierre d'Ailly, vice-président de la Société, *La rivalité de Compiègne et de Margny en 1930, lors des fêtes du cinquième centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc*. Après quoi Mme Geneviève Bailac, Directrice du Centre d'animation culturelle de Compiègne et du Valois, donna une « lecture au pupitre » de sa pièce de théâtre, *Écoute ce qu'ils disent*, « chronique historique et intemporelle du Mystère de Jeanne d'Arc et de Thérèse de Lisieux ».

L'après-midi, par un temps « mi-figue mi-raisin », M. François Callais, qui est aussi Président de la *Sauvegarde du Vieux Compiègne*, dirigea, avec sa compétence bien connue et sa bonne grâce coutumière, une visite guidée *Sur les pas de Jeanne d'Arc*. Partant de la statue de l'héroïne qui s'élève au centre de la Place de l'Hôtel de Ville, il conduisit ses auditeurs, à l'église Saint-Jacques, au cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Corneille, à Saint-Nicolas au Pont, à la « Grosse tour du Roi » (appelée parfois Tour Jeanne d'Arc), puis sur les bords de l'Oise, où il montra l'arche subsistante du vieux pont construit, dit-on par saint Louis, et que franchit la Pucelle, pour effectuer cette « sortie » qui devait lui être si funeste. La visite s'acheva à la Bibliothèque municipale, où Mlle Sibertin-Blanc avait préparé une exposition de livres et de documents sur la Pucelle.

\*

\*\*

Le lecteur trouvera ci-après le texte intégral de ces dix communications (3), mais auparavant les responsables de ce *Colloque* sont heureux de présenter en guise de *Préface* les paroles prononcées par M. Pierre Marot, Membre de l'Institut, et par M. Jean Legendre, maire de Compiègne.

Après la communication de M. Pierre Duparc, M. Pierre Marot tint à rappeler que, Professeur d'Histoire du droit civil et canonique à l'École des chartes, celui-ci a été chargé de continuer la nouvelle édition des *Procès de Jeanne d'Arc*, dont le regretté Pierre Tisset avait déjà publié les trois premiers volumes relatifs au *Procès de condamnation*. M. Duparc, reprenant le flambeau, a désormais la lourde charge d'éditer le *Procès en nullité*, titre juridiquement plus correct et préférable à celui de « procès de réhabilitation » généralement usité. Il rappelle également l'intérêt tout particulier que porte à l'ensemble de cette œuvre le Conseil général du Département des Vosges, en votant chaque année les crédits indispensables afin d'en rendre possible la publication, jugée « d'intérêt national ». Enfin étant lui-même conservateur de la *Maison de Jeanne d'Arc à Domremy*, M. Pierre Marot prend plaisir à évoquer le souvenir d'Alexandre Sorel, auteur d'un beau livre sur *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, paru en 1889, et qui, quatre ans plus tôt, avait fait apposer dans la pièce principale de la maison de Jeanne à Domremy une plaque commémorative en marbre blanc, en souvenir de la visite de la Société historique de Compiègne, le 25 juillet 1885.

Le lendemain, dimanche matin, 26 octobre, en fin de séance, M. Pierre Marot, prit à nouveau la parole et prononça l'allocution suivante, en se tournant vers M. Jean Legendre, maire de Compiègne :

Je croirais avoir manqué à mon devoir, Monsieur le Maire, si je ne vous disais un merci cordial, respectueux aussi, au nom de tous ceux que vous avez conviés à cette réunion, à ce *Colloque*.

Je le fais comme Lorrain d'abord, si vous le permettez ; je ne suis d'ailleurs pas le seul Lorrain ici ; il en est qui sont Lorrain d'accident comme Monsieur Contamine, né à Metz, il en est qui sont Lorrain d'ascendance comme votre charmante bibliothécaire.

Je le fais aussi comme Président de la *Section de philologie et d'histoire du Comité des travaux historiques et scientifiques*, dont je vois

---

(3) On regrette que M. Jean-Marc Roger, Directeur des Services d'Archives du département de l'Aube, ait dû renoncer à venir présenter sa communication : *Une question toujours débattue : Jeanne d'Arc lorraine ou champenoise*.

deux membres assis à ce bureau, Monsieur Carolus-Barré et Monsieur Contamine, *Comité* qui est destiné à coordonner notamment les efforts des sociétés savantes.

Monsieur le Maire, permettez-moi de vous remercier et de vous féliciter. Vous nous avez donné sous le signe de Jeanne d'Arc une magnifique leçon de civisme, si j'ose dire, (le mot est peut-être un peu sec), une leçon de patriotisme, (je crois que le mot n'est pas encore périmé), et vous nous avez montré ce qu'une ville peut faire, ce qu'une société savante de cette ville peut réaliser dans le domaine de ce qu'il est convenu d'appeler cette année le *Patrimoine*, c'est-à-dire tout ce qui touche à nos assises, à nos fondements, à notre cœur.

Je le fais aussi comme Président de la *Société d'archéologie lorraine* et du *Musée historique lorrain*, car vraiment je sais ce que représente l'effort des sociétés savantes et l'effort des municipalités pour les soutenir.

Depuis plus d'un demi-siècle hélas !, une soixantaine d'années déjà, je suis un militant. Eh bien, je suis heureux d'avoir reçu une leçon de plus, une leçon dans cette ville où j'ai vu ce qu'une cité en pleine croissance que, Monsieur le Maire, vous avez pu conduire dans les difficultés à cet épanouissement, peut faire et réaliser dans ce domaine : édifier une œuvre, et conserver aussi le cœur de toute une civilisation, maintenir ses traditions, faire que les hommes sachent ce qu'est « leur terre ». Aujourd'hui, nous avons pu le constater sous le signe de la « bonne Lorraine » : dois-je m'excuser d'utiliser ce mot ? C'est celui de Villon ; Lorraine, ce n'est pas nécessairement le sujet du duc de Lorraine, mais celui du comte puis duc de Bar ; Lorraine, c'est ce que représentent les *marches de l'Est*, souvenir de la *Lotharingie* ; voilà où nous pouvons prendre le mot *Lorraine*, à la rencontre de deux mondes et dans un pays qui avait reçu profondément le cœur de la France, la civilisation de la France.

J'ai été heureux que toutes ces choses se fassent dans votre bonne ville qu'aimait tant Jeanne d'Arc, et j'ai été particulièrement heureux de voir, auteur d'une de ces dernières communications, l'une de mes anciennes élèves, Lorraine comme je le disais tout à l'heure, par son ascendance, qui à mon sens, et je le dis devant son père, « chartiste » lui aussi, a su représenter ce que notre profession doit être, dans la continuité et l'amour du pays. Nous ne sommes pas, nous « chartistes », nous ne devons pas être, en tout cas, des fonctionnaires qui sont précipités dans un lieu, sans très rapidement se tisser de solides attaches avec ce nouveau lieu. Mademoiselle Sibertin-Blanc est ici depuis sa

sortie de l'École des chartes [1962], et elle a su, j'en suis témoin aujourd'hui (et je le savais d'ailleurs), elle a su faire corps avec le pays, elle a su faire corps avec l'institution qu'elle conserve (4).

Le vieux professeur que je suis, retraité depuis dix ans, est heureux de voir, en somme, que toutes les belles traditions de notre pays sont conservées. Elles le sont d'autant plus facilement que des municipalités bienveillantes aident ces institutions à vivre, et en vous remerciant de tout cœur, Monsieur le Maire, de la manière dont vous nous avez reçus, en félicitant le Président de la *Société historique*, compiégnois par de très anciennes attaches familiales, et qui, suivant les traces de son père, a su se donner une culture très générale, allant de Paris à Rome, et au-delà, je suis heureux, dis-je, de vous dire notre merci, notre reconnaissance, et j'ajoute, notre admiration.

M. Jean Legendre, maire de Compiègne, se lève alors pour prononcer la réponse suivante :

Je vous suis obligé, mon cher Maître, des remerciements que vous m'adressez, mais je ne les mérite pas, car c'est la *Société historique de Compiègne* qui a pris en charge l'organisation de ce *Colloque*, et tout le mérite en revient à son Président, M. Louis Carolus-Barré et aux membres de son Bureau ; et c'est à moi de les remercier, et c'est à moi de remercier toutes les personnalités qui honorent ce *Colloque*, que j'ai suivi non pas avec intérêt, mais que j'ai suivi avec passion toute la journée d'hier, qui s'est terminée le soir par un admirable concert, véritable point d'orgue nécessaire aux travaux que nous avons poursuivis toute la journée.

Je vous remercie pour ce Colloque, qui a continué ses assises encore ce matin dimanche. Ses diverses et riches communications seront publiées. Ce colloque fait honneur à ceux qui y ont participé ; il restera pour nous et pour la ville de Compiègne un souvenir merveilleux.

\*

\*\*

Avant de lever la séance, le Président tient à exprimer ses sentiments de très vive gratitude, d'abord à Messieurs Pierre Marot et Jean Legendre qui, par leur présence assidue, ont grandement honoré

---

(4) M. Pierre Marot fait hommage à la Bibliothèque, pour le « Fonds Johannique », de son ouvrage *Jeanne la bonne Lorraine à Domremy*, tout récemment sorti des presses (le 20 mai 1980) de l'imprimerie SAEP, Colmar-Ingersheim.

ce *Colloque*, puis à tous ceux qui ont répondu à son appel en venant assister à des exposés, parfois peut-être un peu austères, enfin plus encore s'il est possible aux savants, ses collègues et ses amis qui, tant par leurs communications, toutes inédites, que par leurs interventions, ont animé ces deux journées de travail en une fraternelle et commune amitié.

Il s'en voudrait de ne pas ajouter à leurs noms, déjà plusieurs fois cités, celui de Mme Jacques Grimbert, *Trésorière de la Société*, qui s'est vraiment dépensée sans compter, conjointement avec notre *Secrétaire*, Mlle Sibertin-Blanc. C'est grâce à elles deux que furent assurés, non seulement l'organisation matérielle, mais le déroulement parfait de ce *Colloque*, dont chacun se plaît, dès aujourd'hui à constater le succès.

Et de conclure : « Bien peu d'entre nous, mes chers Amis, célébreront le sixième centenaire des événements qui viennent d'être commémorés. Du moins, dès à présent, pouvons-nous souhaiter *Bonne chance !* à nos successeurs de l'an 2030, parce que d'une part nous savons que la matière historique est bien loin d'être épuisée et que d'ailleurs son interprétation est susceptible d'être indéfiniment renouvelée, parce que d'autre part nous ne doutons pas que la fidélité de leur mémoire puisse jamais être mise en défaut.

Je pense évidemment, en les embrassant d'un unique et même regard, à tous les Compiégnois, ceux d'hier, d'aujourd'hui, de demain, fiers d'appartenir à une ville au passé prestigieux (prometteur d'avenir), dont la devise glorieuse proclame qu'entre toutes les villes du royaume, elle aime à se dire très fidèle, voire la plus fidèle :

*FIDELISSIMA*

L. C.-B.

---